

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Sciences économiques et sociales

surligné

UE non
compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5
sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	SE1B910C	Maîtriser et enseigner les SES 3	10	72	
Obligatoire	SE1B9100	Consolider les savoirs en éco. ou socio./science po. 3	3	18	R. Saur
Obligatoire	SE1B9101	Approfondir les savoirs en éco. et socio./science po. 3	2	18	R. Saur
Obligatoire	SE1B9102	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les SES 3	5	36	R. Saur
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. Bara
UE 0940	SE1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	F. Laré
UE 0950	SE1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. Bara R. saur
UE 0960	SE1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2ES9600	Anglais 2	2	18	F. Berliou
	M2ES9601	Espagnol 2			F. Berliou

UE 1010	SE1B110C	Maîtriser et enseigner les SES 4	10	72	
Obligatoire	SE1B1100	Approfondir les savoirs en éco. et socio./science po. 4	4	24	R. Saur
Obligatoire	SE1B1101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les SES 4	6	48	R. Saur
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. Bara
UE 1040	SE1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	M. Blanchard
UE 1050	SE1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. Bara R. saur
UE 1070	SE1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	N. Ros A. Arizabalaga D. Peytavi

SESSION UNIQUE

Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
Écrits - 2 évaluations d'une heure chacune	La moyenne arithmétique simple des évaluations = 25% de l'UE
Écrit - 2 évaluations d'1,5 heure chacune	Moyenne arithmétique simple des évaluations = 25% de l'UE
Écrit "Activités pour la classe niveau 3" - 2 évaluations de 3 heures chacune	Moyenne arithmétique simple des évaluations = 50% de l'UE
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Évaluation de l'avancée du travail de recherche sur la base d'une production écrite	100%
ÉCRIT LAURÉAT E S ET NON LAURÉAT E S Analyse critique d'une séance de cours La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
Écrit - 2 évaluations de 2 heures chacune	Moyenne arithmétique simple des évaluations = 25% de l'UE
Écrit "Activités pour la classe niveau 4" - 2 évaluations de 4 heures chacune	Moyenne arithmétique simple des évaluations = 75% de l'UE
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Évaluation du mémoire (écrit) et soutenance (orale)	Note globale
ÉCRIT LAURÉAT E S ET NON LAURÉAT E S + ORAL Analyse critique d'une activité professionnelle menée dans l'EPL La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
Dossier numérique déposé sur le portfolio	écrit : 100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.